



LIVRET TECHNICIEN

**GUIDE POUR SE PROTÉGER AU TRAVAIL
ET POUR PROTÉGER LES AUTRES**



COVID-19



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD



PRÉAMBULE

La crise sanitaire liée au covid 19 que nous traversons, implique que nous modifions nos organisations du travail et que nous adoptions de nouveaux gestes et réflexes quotidiens.

Différents modes opératoires et fiches réflexes ont été diffusés ces dernières semaines pour décrire au cas par cas les modes d'organisation et gestes/ réflexes à adopter.

Ainsi, pour beaucoup d'entre vous, mobilisés tout au long du confinement, ces gestes et modes opératoires sont complètement intégrés dans votre activité quotidienne.

Pour les autres, qui reprennent l'activité après une période de confinement, il sera par contre nécessaire de prendre connaissance des nouveaux gestes et règles à adopter.

C'est pourquoi, pour les uns, comme pour les autres, nous avons souhaité regrouper dans ce livret, l'ensemble des règles et consignes à appliquer.



COVID-19

DISPOSITIONS GÉNÉRALES APPLICATION DES GESTES BARRIÈRES

Les consignes gouvernementales font des gestes barrières et des règles de distanciation sociale, les premières mesures de prévention à appliquer.

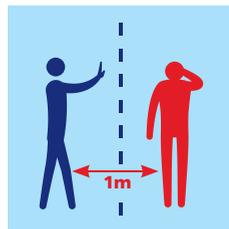
En toute situation, en tout lieu, au travail, en trajet comme à son domicile, respectez les gestes barrières et règles de distanciation sociale.



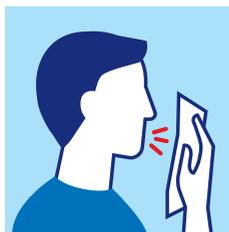
SE LAVÉR LES MAINS LE PLUS SOUVENT POSSIBLE



JETER IMMÉDIATEMENT LE MOUCHOIR



MAINTENEZ UNE DISTANCE D'AU MOINS 1 MÈTRE AVEC D'AUTRES PERSONNES



SE COURVIR LA BOUCHE ET LE NEZ AVEC UN MOUCHOIR EN CAS DE TOUX OU D'ÉTERNUEMENT



ÉVITER DE SE TOUCHER LE VISAGE



RESTER À LA MAISON SI VOUS NE VOUS SENTEZ PAS BIEN

Ces gestes barrières et les règles de distanciation sociale (maintenir une distance d'au moins 1m avec d'autres personnes) constituent des mesures universelles applicables dans toutes les situations de travail* et sont considérées comme proportionnées. Elles se doivent d'être strictement respectées.

(*) hors cas exceptionnels évoqués ci-après.

HYGIÈNE

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LE COVID 19 ?

Lavez vous les mains fréquemment avec du savon ou du gel hydro-alcoolique, et essuyez vous les mains avec du papier jetable.

Lavez vous les mains régulièrement et à minima :

- En arrivant au travail
- Après avoir toussé ou éternué
- Avant, pendant et après la préparation de produits alimentaires
- Avant de porter quelque chose à la bouche (manger, boire, fumer,...)
- Après avoir utilisé les toilettes
- Après tout échange de papier, matériel, équipement
- A votre retour au domicile



Lorsque vous toussiez ou éternuez, **faites-le dans votre coude** ou couvrez-vous le nez et la bouche avec un mouchoir.

Evitez de toucher vos yeux, votre nez, ou votre bouche avec vos mains.



COVID-19



30 SECONDES MINIMUM

SE LAVER LES MAINS AU SAVON



1
Utiliser du Savon



2
Paume contre paume



3
A l'arrière des mains



4
Les doigts entrelacés



5
A la base des pouces



6
Au niveau des ongles



7
Et des poignets



8
Rincez-vous les mains



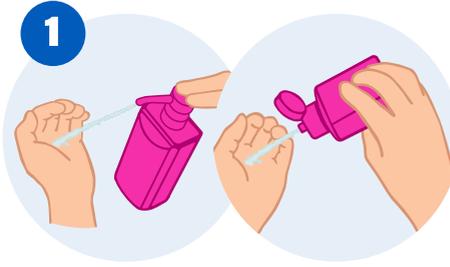
9
Séchez-vous les mains
si possible avec un essuie
main à usage unique

SE LAVER LES MAINS

AU GEL HYDRO ALCOOLIQUE



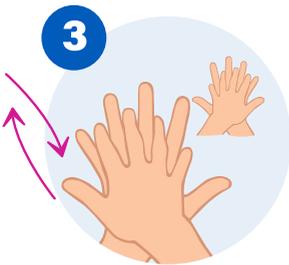
30 SECONDES MINIMUM



1 Remplir la paume d'une main avec le produit hydro-alcoolique, recouvrir toutes les surfaces des mains et frictionner.



2 Paume contre paume par mouvement de rotation.



3 Le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite et vice versa.



4 Les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière.



5 Les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral.



6 Le pouce de la main gauche par rotation dans la paume renfermée de la main droite et vice versa.



7 La pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paumée de la main gauche et vice versa.



8 Une fois sèches, les mains sont prêtes.



COVID-19

HYGIÈNE

CONSEILS POUR RESTER EN BONNE SANTÉ



→ **Maintenez votre condition physique en faisant de l'exercice régulièrement.**



→ **Maintenez une alimentation équilibrée, des cycles de repos réguliers pour assurer une bonne récupération et éviter une fatigue excessive.**

GESTION DU STRESS ET DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Avec cette crise inédite, les risques psychosociaux sont nombreux et nous pouvons tous y être confrontés : stress, anxiété, hyper-connexion, tension entre vie personnelle et vie professionnelle, inquiétude sur l'avenir, appréhension concernant les conditions sanitaires....

Afin d'accompagner les salariés du Groupe en prenant en compte la composante personnelle et professionnelle :

Une plateforme d'écoute et de soutien psychologique est mise à disposition des salariés du groupe EDF pour répondre aux salariés qui rencontreraient des difficultés ou qui seraient stressés par cette situation inédite.



N° Vert 0 800 30 40 40

Service accessible 24h/24 7j/7 également
par chat sur pros-consulte.com



Ouverte à tous les salariés de Dalkia et de ses filiales, les appels sont confidentiels et anonymes.



En complément de ce dispositif, vos médecins du travail et assistantes sociales restent également à votre disposition aux numéros habituels.



COVID-19

PERSONNES VULNÉRABLES

RESTEZ CHEZ VOUS

Le Haut Conseil de la Santé Publique a précisé des **critères de vulnérabilité** permettant d'identifier les personnes présentant un risque de développer une forme sévère de COVID-19.

CRITÈRES DE VULNÉRABILITÉ

- Personnes âgées de 70 ans et plus ;
- Femmes enceintes à partir du 3ème trimestre de grossesse ;
- Antécédents cardiovasculaires (hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV) ;
- Diabétiques non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;
- Pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- Insuffisance rénale chronique dialysée ;
- Cancer sous traitement ;
- Immunodépression congénitale ou acquise (médicamenteuses : chimiothérapie anti cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ ou une corticothérapie à dose immunosuppressive, infection à VIH non contrôlé avec des cd4 <200/mm3, consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souche hématopoïétiques, liée à une hémopathie maligne en cours de traitement) ;
- Cirrhose au stade B au moins ;
- Obésité morbide (indice de masse corporelle > 40) ;
- Syndrome drépanocytaire majeur en raison d'un risque accru de surinfection bactérienne ou de syndrome thoracique aigu ou ayant un antécédent de splénectomie.



Si vous faites partie des personnes visées, nous vous invitons, avant toute reprise, à contacter votre médecin traitant ou votre médecin du travail, pour tout échange et conseils qu'ils jugeront utiles et évaluer si vous devez bénéficier d'un arrêt de travail (ou activité partielle à compter du 1^{er} mai).

AVANT DE PARTIR DE CHEZ VOUS ET AVANT LE TRAJET VERS LE TRAVAIL

VOUS NE DEVEZ VENIR AU TRAVAIL QUE SI VOUS ETES SUR D'ETRE EN BONNE SANTE

Avant de vous rendre sur votre lieu de travail, demandez-vous si vous ressentez l'un ou l'autre des symptômes ci-dessous.



- **Votre température dépasse 38°C**



- **Vous avez des signes d'infection respiratoire avec ou sans fièvre**



- **Vous avez des difficultés respiratoires**



- **Vous avez un syndrome grippal, des douleurs musculaires, une fatigue importante et inhabituelle**



- **Vous avez des frissons, une perte de goût et/ou de l'odorat.**

**EN CAS DE DOUTE, RESTEZ CHEZ VOUS
ET CONSULTEZ UN MÉDECIN.**



COVID-19

DÉPLACEMENTS

MODALITÉS DE DÉPLACEMENT

PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DE CONFINEMENT :



Afin de pouvoir vous déplacer, vous devez vous munir de votre **attestation employeur (justificatif permanent)** et de votre carte nationale d'identité. Il n'est pas nécessaire pour les salariés d'avoir en plus une attestation personnelle sur l'honneur.

À compter du 11 mai, les déplacements de plus de 100 km devront être justifiés par des **motifs professionnels impérieux**.



TRANSPORT

Si vous bénéficiez d'un véhicule professionnel attitré, utilisez exclusivement le véhicule qui vous a été affecté pour vous rendre sur votre lieu de travail ou lieu d'intervention.



En cas de changement de véhicule, ou en cas d'utilisation de véhicule de service / pool:

- Nettoyez le véhicule
- En plus des contrôles et vérifications habituels, vérifiez la présence des équipements de protection ou d'hygiène dans le véhicule (gel hydro alcoolique, bouteille ou jerrycan d'eau et savon, plusieurs sacs poubelles, plusieurs paires de gants jetables).

DÉPLACEMENTS

MODALITÉS DE DÉPLACEMENT



Si vous ne bénéficiez pas d'un véhicule professionnel attitré, **privilégiez les modes de transports individuel.**



En cas de déplacements en transports en commun, le port d'un masque barrière (grand public) est obligatoire à compter du 11 mai. Par ailleurs, évitez de toucher quoi que ce soit avec les mains durant votre trajet.



Le co-voiturage est possible si **la distanciation sociale est respectée** (conducteur à l'avant, passager à l'arrière droit). A défaut, le port du masque par tous les passagers est préconisé.

Pendant vos déplacements, limitez au maximum les contacts interpersonnels, et portez un masque barrière.

À votre arrivée sur votre lieu de travail, lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou au gel hydro alcoolique.



COVID-19



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD



TECHNICIENS DIFFUS

Les pages ci-après décrivent les dispositions à prendre pour réaliser les activités de conduite, d'entretien courant, de dépannage et de petits travaux sans co-activité (présence physique de plusieurs personnes).

Sont notamment concernées les interventions effectuées par les équipes du diffus (techniciens itinérants) dans les locaux techniques et les galeries techniques.

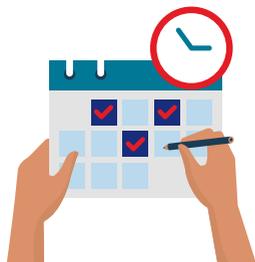


COVID-19

TECHNICIENS DIFFUS

PLANIFICATION DES INTERVENTIONS

La planification de vos interventions sur le périmètre diffus sera organisée comme suit :



- les opérations de conduite et d'entretien courant sont planifiées par l'ordonnanceur ou le planificateur
- les dépannages en heures ouvrées sont planifiés par le dispatcheur ou le planificateur
- les dépannages en heures non ouvrées sont attribués par les téléopérateurs du CRC

Vos BT (bons de travaux) de conduite et d'entretien courant seront générés par les ordonnanceurs ou planificateurs **sur demande de votre hiérarchie (RUO, REX, manager opérationnel) et en fonction des sites (sites ouverts, sites encore fermés mais dotés d'installations à relancer ou contrôler par anticipation).**

Vos BI (bons d'intervention) correspondant à des opérations à réaliser seul dans les locaux ou galeries techniques (pannes générales) seront planifiés par les dispatcheurs. **En cas de doute, ils se rapprocheront de votre hiérarchie pour déclencher ou non l'intervention.**



Pour les dépannages en heures non ouvrées, les téléopérateurs du CRC ont toujours comme consigne de reporter au 1^{er} jour ouvré qui suit les interventions concernant des demandes qui ne caractérisent pas un défaut général de fonctionnement ou un risque pour les personnes et les biens (incendie, fuite importante, coupure totale de l'alimentation électrique, défaut de contrôle d'accès...).

TECHNICIENS DIFFUS

PRÉPARATION DES INTERVENTIONS

Pendant la durée de la crise liée au Covid19, en dehors des cas où vous aurez besoin de matériel(s) livré(s) à la base de vie, il convient de ne pas s'y rendre le matin à l'embauche et/ou le soir avant de rentrer à votre domicile.



Hormis les réunions physiques indispensables (réaccueils sécurité, causeries sécurité...), qui devront être organisées en respectant les gestes barrières, **les contacts avec les collègues et la hiérarchie** (cf. p26 sites postés) **devront majoritairement et prioritairement se faire par smartphone.**

De ce fait, il vous sera demandé de **travailler en autonomie**, tout en restant connecté à vos collègues et à votre hiérarchie par les moyens de communication habituels. Des points de contacts téléphoniques collectifs ou individuels réguliers avec la hiérarchie seront organisés.

EN CAS DE NÉCESSITÉ DE PASSER À LA BASE DE VIE

(pour vous approvisionner en matériel et équipements de protection notamment) ou sur demande de votre manager, les conditions suivantes devront être respectées :

- Informez votre management avant de vous rendre à la base vie
- Appliquez strictement les gestes barrières lors de la transmission de documents, et si vous devez réceptionner du matériel ou des équipements
- Réceptionnez les livraisons / équipements par dépose au sol



Si vous devez utiliser des outillages ou équipements à usage collectif (PIRL, outillage électroportatifs, mallettes de combustion, cône débit d'air...), nettoyez ces équipements / outillages avant utilisation à l'aide d'**un spray désinfectant, un spray javel ou un alcool ménager et du papier jetable.**



COVID-19

TECHNICIENS DIFFUS PENDANT L'INTERVENTION

AVANT DE DÉBUTER L'INTERVENTION :



→ Afin de limiter les allers/retours, préparez l'intervention en vous dotant de l'outillage et des pièces de rechange, ainsi que des moyens de travail en hauteur si nécessaire.



→ Si le site est doté d'un point d'eau, **lavez-vous les mains** avec du savon ou à défaut utilisez du gel hydro alcoolique. Le lavage des mains doit être répété fréquemment et correctement : à chaque changement de tâche, avant de boire, manger ou fumer.

La survie du virus étant potentiellement de 3 heures sur les surfaces inertes et de 48 heures sur l'acier inoxydable, il n'est pas nécessaire de nettoyer / désinfecter les installations avant d'intervenir si aucune autre personne n'est intervenue les jours précédents.



→ **Les outillages individuels doivent être nettoyés régulièrement.**



→ **Evitez de porter vos mains, même gantées, au visage, sans les avoir lavées de nouveau, ou enlevez vos gants.**



CAS D'UNE CO-ACTIVITÉ IMPRÉVUE



Les techniciens diffus, en charge des interventions à priori sans co-activité seront néanmoins dotés de masques chirurgicaux qu'ils pourront utiliser au cas où surviendrait un évènement imprévu engendrant de la co-activité.

TECHNICIENS DIFFUS

APRÈS L'INTERVENTION

DANS LE LOCAL TECHNIQUE / SITE



- **Renseignez le cahier de chaufferie** en utilisant un stylo personnel. Limitez la transmission des documents papiers au strict nécessaire et si vous devez le faire, essayez de vous laver les mains avant et après avoir transmis des documents papier.



- Si vous avez utilisé des **chiffons ou des lingettes** pendant l'intervention, jetez-les dans un sac poubelle et fermez le sac poubelle.



- Rassemblez l'outillage et le matériel utilisé, **rangez-le dans la caisse à outils.**

SORTIE DU LOCAL TECHNIQUE OU SITE

>> Retour au véhicule sans y pénétrer



- Si vous avez utilisé des gants à usage unique, retirez-les et jetez-les dans un sac poubelle.



- Nettoyez l'outillage à l'extérieur avant de le déposer dans le véhicule.



- Lavez-vous les mains en vous les frictionnant avec la solution hydro alcoolique.



COVID-19

TECHNICIENS DIFFUS A LA FIN DE LA JOURNÉE



→ Aérez et nettoyez le véhicule et les outils en fin de journée.

Afin de préserver de bonnes conditions d'hygiène, il est recommandé d'essuyer l'intérieur et la poignée de porte extérieure du véhicule une fois par jour avec un linge imbibé de 75 % d'alcool ou une solution désinfectante.

Se laver les mains une fois le nettoyage du véhicule et des équipements/ outils terminé.



→ Aérez ou lavez vos vêtements de travail

Les vêtements de travail (pantalon, veste, combinaison) doivent être aérés pendant 24h avant réutilisation ou lavés à 60°C.

→ Autres équipements

Il est recommandé d'essuyer deux fois par jour les équipements, matériels et outillages.



→ Déchets

Le sac poubelle contenant les différents déchets (gants jetables, mouchoirs, papiers jetables,...) collectés dans la journée doit être jeté avec les ordures ménagères afin qu'il soit incinéré, **ne le mettez pas au recyclage.**

CAS DES EHPAD

MAISONS MÉDICALISÉES, MAISONS DE RETRAITE



Afin de ralentir la propagation de l'épidémie et de protéger les personnes les plus vulnérables, le Gouvernement a décidé de renforcer les restrictions de visites dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées.

En conséquence, et en l'absence de préconisations client plus restrictives, voici les dispositions à appliquer pour nos activités à compter de ce jour :

1. Locaux techniques extérieurs aux bâtiments

Pas de restrictions d'accès sur les locaux techniques situés à l'extérieur des bâtiments (chaufferie, armoires électriques, climatisations...), les conditions d'intervention restent inchangées et aucune mesure sanitaire complémentaires n'est nécessaire.

2. Zones communes à l'intérieur des bâtiments

Les interventions seront limitées aux interventions correctives / cas d'urgence et uniquement avec l'accord préalable de la Direction de l'établissement.

3. Zones privatives (chambre)

Toutes interventions dans les zones de vie privatives de nature à vous mettre en contact direct ou indirect avec les résidents sont proscrites, sauf cas d'urgence et demande formelle de la Direction de l'établissement.

Si, dans le cadre des interventions à l'intérieur des bâtiments (zone commune ou privative), des procédures spécifiques et/ou différentes sont en vigueur sur l'établissement sur lequel vous intervenez, nous vous remercions de les appliquer en lien avec le management du client qui pourra vous fournir les équipements requis.

Dans tous les cas de figure, n'oubliez pas d'appliquer les gestes barrières préconisés.



COVID-19

CAS DES INTERVENTIONS

DANS L'HABITAT

Pendant toute la durée de l'épidémie, toutes les tâches et interventions planifiées et correctives ne revêtant pas un caractère d'urgence lié à des mises en sécurité des personnes et des biens seront reportées. Pour les interventions de mise en sécurité des personnes et des biens dans les parties privatives :

AVANT TOUTE INTERVENTION

S'assurez de la disponibilité des EPI et équipements ci dessous et les vérifier. Préparer l'intervention en vous dotant de l'outillage, des pièces de rechange, et des moyens de travail en hauteur (si nécessaire).



Masque
chirurgical

+



Gants vinyl

+



Lunettes
ou surlunettes
de protection

+



Solution hydro
alcoolique

+



Lingettes
et spray

+



Sac
Poubelle

AVANT DE PÉNÉTRER DANS L'IMMEUBLE

- 1 Lavez vous les mains au gel hydro alcoolique .
- 2 Enfillez les gants et positionnez le masque chirurgical.
- 3 Mettre les lunettes ou sur lunettes.
- 4 Vérifiez que vous avez bien un sac poubelle à disposition.

AVANT D'ENTRER DANS LE LOGEMENT

Tapez ou sonnez à la porte puis reculez de 2 mètres.

Lorsque la personne ouvre la porte, **la saluez sans lui serrer la main et lui expliquez le contexte.**



CAS DES INTERVENTIONS DANS L'HABITAT

PENDANT L'INTERVENTION

En cas de non respect des gestes barrières par l'occupant :
Arrêtez l'intervention et retirez vous immédiatement



A LA FIN DE L'INTERVENTION

- 1 Rassembler l'outillage et le matériel utilisé ; le ranger dans la caisse à outils 
- 2 Sortir de l'immeuble et rejoindre son véhicule sans y pénétrer 
- 3 Retirer les gants et les jeter dans le sac poubelle 
- 4 Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique 
- 5 Retirer ses lunettes ou surlunettes de protection sans se toucher le visage 
- 6 Retirer son masque sans se toucher le visage et les jeter dans le sac poubelle 
- 7 Désinfecter les lunettes ou surlunettes et le matériel à la lingette désinfectante ou à l'eau savonneuse 
- 8 Se re-frictionner les mains jusqu'aux poignets avec la solution hydroalcoolique 



COVID-19



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD





TECHNICIENS POSTES SUR SITE FIXE

Les pages ci-après décrivent les dispositions à prendre pour réaliser les activités d'exploitation, de maintenance courante, de services et de petits travaux sur site fixe (sites industriels, tertiaires,...).

L'organisation de ces sites engendre plus naturellement une co-activité entre nos intervenants, les utilisateurs, le client, d'autres sous traitants, voire du public.

Par ailleurs, les conditions précises de prise en compte des règles Covid sur ces sites clients fixes sont très dépendantes des dispositions prises ou imposées par nos clients.



COVID-19

TECHNICIENS POSTES SUR SITE FIXE PRÉPARATION DES INTERVENTIONS

Les conditions de reprise des activités sur site clients fixes doivent faire l'objet d'une évaluation systématique en lien avec le client. Cette évaluation est formalisée à l'aide du document «**Evaluation des conditions de reprise des activités / conduite / maintenance / exploitation sur site client**» annexé au plan de prévention.

RÉUNIONS ET CAUSERIES

Pendant la durée de la crise liée au Covid19, il convient d'organiser les **échanges, réunions et points du matin** en respectant strictement les mesures barrières et règles de distanciation sociales.

Les échanges et contacts avec les collègues se feront en respectant une **distance minimale de 1m**.



OUTILLAGES ET ÉQUIPEMENTS

Privilégiez l'utilisation d'outillage individuel, de boîtes à outils ou de servantes. Nettoyez les régulièrement.



Si dans le cadre de vos interventions vous devez utiliser des outillages ou équipements à usages collectifs (PIRL, outillage électroportatifs, mallettes de combustion, cône débit d'air...) nettoyez ces équipements / outillages avant utilisation à l'aide d'un spray désinfectant / spray javel et du papier jetable.

TECHNICIENS POSTES SUR SITE FIXE

PRÉPARATION DES INTERVENTIONS

ENGINS (CHARGEUSE, CHARIOT ÉLÉVATEURS,...)

Privilégiez l'utilisation par 1 seule personne

Si cela n'est pas possible, aérez et nettoyez la cabine avant et après chaque utilisation à l'aide de sprays javel/désinfectant (volant, changement de vitesses, tableau de bord, accoudoirs, poignées de portes, boutons actionnant le compresseur)





COVID-19

SALLES COMMUNES COMMENT PROCÉDER ?

BASE VIE, SALLES DE RÉUNIONS, BUREAUX

- **Lavez-vous les mains au savon ou au gel hydro alcoolique** (si ces locaux en sont équipés) lorsque vous accédez à ces différents locaux, en particulier lorsque vous arrivez en salle de pause ou local de restauration.
- Laissez dans la mesure du possible les **portes intérieures des locaux de la base vie ouvertes** avec des cales portes.
- Réorganisez les salles de réunions et zones bureaux afin de **limiter le nombre de personnes présentes simultanément** et de conserver une **distance de 1m entre les personnes présentes**.
- **Nettoyez régulièrement** les surfaces contacts (poignées de portes, boutons, photocopieurs, PC mutualisés...). Utilisez un produit adapté pur le nettoyage du matériel informatique (PC, photocopieurs,...etc).



SALLES DE PAUSES ET RESTAURATION

- Réorganisez les salles de pauses et restauration et/ ou les horaires de pauses afin de **limiter le nombre de personnes présentes simultanément** et de conserver une **distance de 1m** entre les personnes présentes.
- **Nettoyez / désinfectez les locaux** (table, chaise) avant et après votre passage.
- **Utilisez uniquement votre propre vaisselle** (tasse, couverts,...).
- En cas d'usage en libre accès à des réfrigérateurs, des micro ondes, des cafetières, des distributeurs de boissons, **nettoyez ou désinfectez-les** après chaque utilisation (spray javel par exemple).



VESTIAIRES ET SANITAIRES

COMMENT PROCÉDER ?

VESTIAIRES ET SANITAIRES

- Réorganisez les casiers de vestiaires ou organisez les heures d'arrivée / départ et passages aux vestiaires afin de **limiter le nombre de personnes présentes simultanément** et de conserver une distance de 1m entre les personnes présentes.
- **Lavez-vous les mains** avant et après passage dans les vestiaires et toilettes.
- Veillez à **changer de vêtements** avant et après la journée de travail.
- **Nettoyez les cabines de douches et pommeaux** à l'aide de sprays eau de javel à disposition avant et après utilisation (ce milieu est propice à la transmission du virus).





COVID-19

SALLE DE QUART ET DE SUPERVISION

COMMENT PROCÉDER ?

SALLE DE QUART ET DE SUPERVISION



ACCÈS RÉSERVÉ

- L'accès à la salle de quart est strictement réservé aux personnels de quart identifiés et habilités
- L'accès aux écrans de contrôles est réservé au seuls personnel de quart



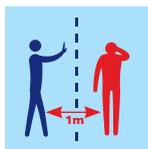
- Lavez vous les mains au gel hydro alcoolique en arrivant



- Nettoyez / Désinfectez la salle à chaque changement de quart : chaque personne doit veiller à la propreté du poste de travail à la prise de poste



- Ne mangez pas en salle de quart et de conduite



- Maintenir une distanciation sociale de 1m minimum entre les différentes personnes présentes en salle de quart
- Si la salle de quart reçoit du personnel externe (intervenants extérieurs par ex), matérialisez la zone d'attente à ne pas franchir au sol



USAGE INDIVIDUEL

- Utilisez des stylos individuels

SALLE DE QUART

PROCÉDURE DE NETTOYAGE EN PRISE DE QUART

En début de quart, procéder au nettoyage du poste de travail comme suit :



- 1.** Lavez-vous les mains, bien les essuyer.
Si vous en avez, mettez des gants à usage unique avant de procéder au nettoyage. Si vous n'en avez pas, pensez à vous laver les mains après l'opération de nettoyage.



- 2.** Dans la mesure du possible, aérer les locaux en ouvrant les fenêtres.



- 3.** Vider les corbeilles.



- 4.** Nettoyer à l'aide d'une lingette désinfectante à usage unique le mobilier de bureau et les équipements utilisés pour le poste de quart (clavier ordinateur, souris, commande de pont grappin, ...). En l'absence de lingettes désinfectantes, utiliser un chiffon et du détergeant ménager classique (alcool ménager ou eau de javel dilué à 1/6^{ème})



- 5.** Essuyer le téléphone et/ou le talkie/walkie avec une nouvelle lingette désinfectante ou un chiffon imbibé de détergeant ménager (alcool ménager ou eau de javel)



- 6.** Essuyer les points de contact courant (poignée de porte, tiroirs) avec un nouveau chiffon imprégné de détergeant ménager (alcool ménager ou eau de javel) ou une lingette désinfectante.



- 7.** Fermer les fenêtres, enlever les gants à usage unique et lavez-vous les mains



COVID-19

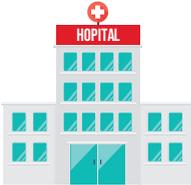
COURRIERS, LIVRAISON, ENTREPOTS ET MAGASINS

- ➔ **Affichez les gestes barrières** et consignes sanitaires à respecter pour les livreurs et chauffeurs extérieurs.
- ➔ Matérialisez via des **marquages au sol** les zones d'attente et distances à conserver avec les livreurs/chauffeurs.
- ➔ Lors de l'accueil des transporteurs et livreurs, veillez au respect strict des **mesures barrières et des règles de distanciation sociale**.
- ➔ Veillez à ne permettre aux transporteurs qu'un **accès à la zone de livraison sans accès aux autres locaux**.
- ➔ **Limitez les contacts** et réceptionnez les livraisons par dépose au sol.
- ➔ Dans la mesure du respect des gestes barrières et du port d'EPI (gants de manutention), il n'est pas nécessaire de désinfecter les colis manutentionnés, même manuellement.
- ➔ Pour la réception formelle, lorsque cela est possible, **privilégiez les moyens digitaux** : photo, document de livraison dématérialisé...
- ➔ **Se laver les mains** à l'issue de toute livraison / réception, si possible à l'eau et au savon ou à défaut au gel hydro alcoolique.



CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

PRÉAMBULE



Dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19 que nous rencontrons, les conditions d'intervention techniques sur les établissements de santé (Hopitaux, Cliniques) ont été spécifiquement revus pour tenir compte des **consignes spécifiques mises en place par nos clients.**

INTERVENTION DANS LES CHAMBRES ET ZONES COVID 19

- **Les interventions dans les chambres et zones hébergeant des patients atteints ou potentiellement atteints sont strictement limitées aux interventions de mise en sécurité des personnes et des biens (intervention correctives urgentes et mise en dépression des zones).**
- **Aucune intervention n'est autorisée dans les zones COVID sans demande formelle de la direction de l'établissement et validation préalable du personnel de santé des zones COVID.**



INTERDICTION FORMELLE D'INTERVENIR

SI L'INTERVENTION N'EST PAS JUSTIFIÉE PAR UNE MISE EN SÉCURITÉ DES PERSONNES OU DES BIENS OU DEMANDE DE MISE EN DÉPRESSION DE LA ZONE

EN L'ABSENCE DE PERSONNEL MÉDICAL POUR CONTRÔLE DU BON PORT DES EPI



COVID-19

CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

GESTION DES DEMANDES D'INTERVENTION

EN JOURNÉE ET EN PRÉSENCE DU PERSONNEL DALKIA



- Le service technique contacte le management DALKIA sur site pour la demande d'intervention corrective urgente ou la mise en dépression de la chambre ou la zone.

EN DEHORS DES HEURES DE PRÉSENCE DU PERSONNEL DALKIA

- La demande d'intervention corrective ou de mise en dépression doit passer par le directeur de garde qui confirme cette demande auprès de l'astreinte technique.
- L'astreinte technique prend contact avec l'astreinte DALKIA pour procéder le plus rapidement possible à l'intervention en chambre et informe le PC de sécurité incendie de la localisation.



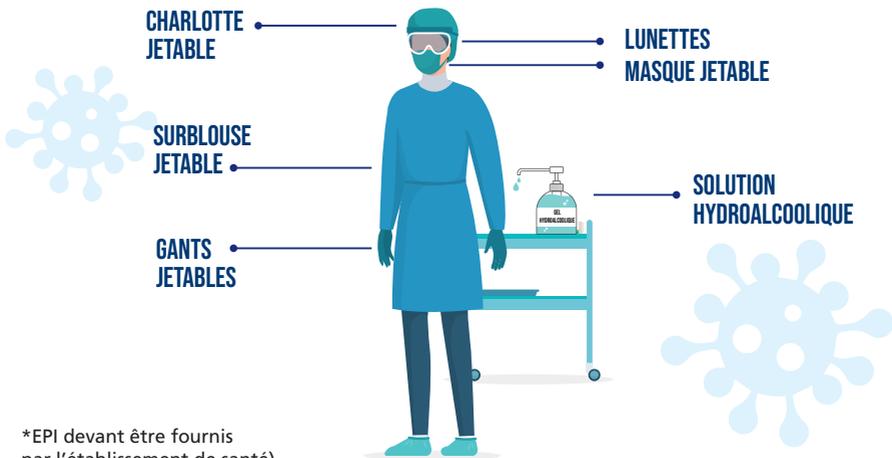
- L'intervenant DALKIA se présente au poste de sécurité, se fait accompagner sur place pour procéder à l'intervention en chambre. L'astreinte technique et le directeur de garde sont informés dès la fin de l'intervention.

CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

PROTOCOLE D'INTERVENTION 1/3

EPI SPÉCIFIQUES REQUIS POUR L'INTERVENTION

S'assurer de la disponibilité des EPI* spécifiques ci-dessous et les vérifier :



PRÉPARATION DE L'INTERVENTION

- Préparer l'ensemble des matériels nécessaires à l'opération : outillage, EPI, EPC, moyens de travail en hauteur ou d'accès.
- Demander l'autorisation au personnel soignant local avant toute intervention en chambre ou zone covid .



COVID-19

CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

PROTOCOLE D'INTERVENTION 2/3

RÈGLES D'HABILLAGE AVANT DE PÉNÉTRER DANS UNE CHAMBRE / ZONE COVID

1. Mettre une sur-blouse et une charlotte (recouvrant totalement la chevelure)



2. Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique puis mettre les gants jetables



3. Mettre le masque chirurgical ou FFP2 et vérifier sa pose (bien recouvrir nez et bouche)



4. Puis mettre les lunettes de protection.



LE BON PORT DES ÉQUIPEMENTS DOIT ÊTRE VÉRIFIÉ PAR LE PERSONNEL MÉDICAL AVANT DE PÉNÉTRER DANS LA CHAMBRE.

CAS DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

PROTOCOLE D'INTERVENTION 3/3

RÈGLES DE DÉSHABILLAGE APRÈS AVOIR PÉNÉTRÉ DANS UNE CHAMBRE / ZONE COVID

1. Retirer les gants en les tirant par l'intérieur des manchettes. Retirer la sur-blouse et la charlotte. Jeter le tout dans la poubelle DSARI située dans la zone.



2. Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique



3. Retirer les lunettes et le masque par les liens ou les élastiques. Jeter immédiatement le masque dans la poubelle DASRI



4. Se frictionner les mains jusqu'aux avant-bras avec la solution hydroalcoolique



5. Désinfecter les lunettes au détergent – désinfectant disponible sur place (ranger les lunettes). Puis désinfecter les outils utilisés





COVID-19



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, C'EST TROP TARD

ANNEXES



COVID-19

MASQUES CHIRURGICAUX

CONSIGNES D'UTILISATION

COMMENT METTRE UN MASQUE ?

- 1 • Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon.
- 2 • Une fois les mains lavées, prenez le masque bord rigide vers le haut. Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche et ajuster le sur votre visage.
 - Attachez-le (soit en plaçant les élastiques derrière les oreilles, soit en les lançant derrière la tête)
- 3 • Moulez le renfort rigide du haut du masque sur la racine du nez
 - Abaissez le bas du masque sous le menton.



UTILISATION DU MASQUE

- 4 • Evitez de toucher le masque lorsque vous le portez.



CHANGEMENT ET RETRAIT DU MASQUE

- 5 • Lorsque le masque s'humidifie, le remplacer. Ne pas réutiliser des masques à usage unique.
- 6 • Pour retirer le masque: l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque); le jeter immédiatement
- 7 • Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon



MASQUES FFP2 / FFP3

CONSIGNES D'UTILISATION

COMMENT METTRE UN MASQUE ?

- Avant de mettre un masque, se laver les mains avec une solution hydro alcoolique ou à l'eau et au savon.
 - Une fois les mains lavées, dépliez le masque, puis positionnez le masque bord rigide vers le haut.
 - Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez et la bouche.
 - Ajuster le sur votre visage et abaissez le bas du masque sous le menton.
- Attache le en plaçant les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles. L'élastique supérieure doit être positionnée sur le sommet de la tête
 - Vérifiez que le masque couvre bien le visage.
- Pincez la barrette nasale sur la racine du nez pour l'ajuster.



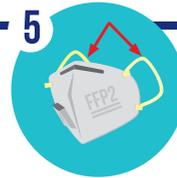
UTILISATION DU MASQUE

- Lorsque l'on porte un masque, éviter de le toucher.



CHANGEMENT ET RETRAIT DU MASQUE

- Pour retirer le masque: je ne touche que les élastiques et l'enlever par derrière (ne pas toucher le devant du masque)
- Le jeter immédiatement
- Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon





COVID-19

MASQUES TISSUS

CONSIGNES D'UTILISATION

ENTRETIEN DU MASQUE



Préparation



Passer la vapeur du fer à repasser à 2-3 cm au-dessus du masque pour gonfler les fibres et rétracter les élastiques.

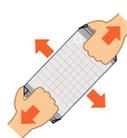
Lavage



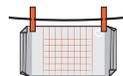
1 L'usage d'un filet à linge est fortement recommandé afin de limiter l'effilochage.



2 Laver à 60°C pendant plus de 30 min.



3 Étirer le masque encore humide dans les 2 sens pour lui redonner ses dimensions initiales avant son séchage.



4 Laisser sécher à l'air, à plat ou suspendu, dans une pièce ventilée.



5

PORT DU MASQUE



2 Tourner le masque avec la face (claire) à élastique vers soi, le motif de cœur vers le haut. Passer les élastiques derrière les oreilles.



3 Ajuster le masque au niveau du nez.



4 Changer le masque après 4h de port ou dès qu'il est mouillé ou souillé.



GANTS

COMMENT RETIRER LES GANTS APRÈS USAGE ?



1 Pincer le gant au niveau du poignet.
Eviter de toucher la peau.



2 Retirer le gant.



3 Le garder au creux de la main gantée
ou le jeter.



4 Glisser les doigts à l'intérieur du deuxième gant,
éviter de toucher l'extérieur du gant.



5 Retirer le deuxième gant.



6 Une fois les gants ôtés, les jeter.
Se laver les mains.



COVID-19

KIT DE DÉSINFECTION

CONSIGNES D'UTILISATION

PRÉAMBULE

La désinfection dans le cadre de la crise sanitaire devient un geste technique qui doit être réalisé régulièrement. Pour ce faire, **chaque technicien se voit remettre un kit de désinfection composé de :**



+



+



1 spray nettoyant désinfectant prêt à l'emploi

1 bobine d'essuyage blanche 450 feuilles

2 chiffons d'absorption instantanée

La désinfection du poste et lieu d'intervention vient en complément mais ne se substitue ni aux gestes barrières ni aux règles de distanciation sociale, ni aux autres consignes d'intervention précisées dans les différents modes opératoires.

PRÉCAUTIONS D'USAGE DU KIT

- Le PHAGO'SPORE est le produit désinfectant contenu dans le spray.
- Il s'agit d'un produit désinfectant, virucide et bactéricide, composé d'acide péracétique et de peroxyde d'hydrogène.
- L'usage du spray nécessite le port de gants et de lunettes de protection.
- La survie du virus étant de 3 heures sur les surfaces et de 24 heures sur les cartons, il n'est pas nécessaire de nettoyer/ désinfecter les installations avant d'intervenir **si aucune autre personne n'est intervenue** récemment sur le site.
- **Le spray n'est pas adapté pour nettoyer le matériel informatique (ordinateur, tablette, photocopieur, smartphone, ..).**

KIT DE DÉSINFECTION

CONSIGNES D'UTILISATION

CAS D'USAGE

- A chaque changement d'utilisateur d'un véhicule ou engin
- Lors d'une intervention chez un particulier.
- Lors de l'usage d'un lieu collectif (type salle de pause, salle de quart,...).
- Lors de l'utilisation d'un équipement collectif (matériel, outillage,...).

MODALITÉS D'UTILISATION

- **S'équiper de gants et de lunettes de protection.**
- **Pulvériser** le produit au moyen du spray.
- **Laissez agir** le produit 15 mn pour un large spectre d'utilisation (action virucide et bactéricide).
- **Essuyez** au moyen d'une feuille prélevée sur votre bobine ou à l'aide de votre chiffon (réutilisable).
- Afin de consommer moins de produit, il est également possible de pulvériser le produit directement sur le chiffon ou sur du papier jetable, puis d'essuyer au moyen de celui-ci.



**LAISSER AGIR
15 MIN**

APRÈS UTILISATION

- Si vous utilisez un chiffon non réutilisable ou des feuilles de bobine d'essuyage pendant l'intervention, jetez-les dans un sac poubelle avec vos gants jetables et fermez le sac poubelle.
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec le gel hydroalcoolique.
- A la fin de la journée, jeter le sac poubelle dans le conteneur à ordures ménagères.



REPLISSAGE DES PULVERISATEURS

CONSIGNES D'UTILISATION

AVANT DE DÉMARRER



- Équipez vous d'EPI spécifiques listés en page précédente. (lunettes ou écran facial, tablier, gants verts nitrile).
- Vérifiez que le local est aéré et ventilé.

PENDANT LE REPLISSAGE

1. **Ouvrez le bouchon** du bidon de 10 litres.
2. **Vissez le robinet en lieu et place du bouchon.**
3. **Posez le bidon de 10 litres à plat sur une table.**
4. **Versez doucement le produit** dans le pulvérisateur à l'aide d'un entonnoir.
5. Une fois le pulvérisateur rempli, **vissez la partie supérieure** sur le pulvérisateur.
6. **Étiquetez le pulvérisateur** avec le nom du produit.
7. **Vérifiez** que l'embout du spray est bien vissé.
8. **Essayez le spray** avec un chiffon si du produit a coulé.



APRÈS REPLISSAGE

- Si vous utilisez un chiffon non réutilisable ou des feuilles de bobine d'essuyage pendant l'intervention, jetez-les dans un sac poubelle avec vos gants jetables et fermez le sac poubelle
- Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou avec le gel hydroalcoolique.
- A la fin de la journée, jetez le sac poubelle dans le conteneur à ordures ménagères.



**NE PORTER PAS VOS MAINS GANTÉES,
AU VISAGE PENDANT L'OPÉRATION.**

PHAGO'SPORT

FICHE PRODUIT

PHAGO'SPORE

Composition

Actif désinfectant :

- acide peracétique (N° CAS 79-21-0 ; 0,034% m/m)
 - Peroxyde d'hydrogène (N° CAS 7722-84-1 ; 3,26% m/m)
- Parfum

Mode d'emploi

Le PHAGO'SPORE est prêt à l'emploi.

Pulvériser sur un linge à usage unique et/ou appliquer sur la surface à désinfecter.

Ne pas rincer.

Laisser agir 5 minutes pour une activité bactéricide ou 15 minutes pour un spectre complet.

Mention de danger

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement,

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets autorisée.

Nom du fournisseur :

*CHRISTEYNS France - Division Santé31 - rue de la Maladrie - 44120 VERTOU
FRANCE - Tél : 02 40 80 27 27*

Nom du Ré étiqueteur :

DALKIA - Tour Europe - 33 place des Corolles - TSA 12345 - 92099 Paris-La-Défense Cedex



QUAND ON REMET LA SÉCURITÉ À PLUS TARD, **C'EST TROP TARD**

En cas de questions :

Contactez votre manager ou votre QSE

MANAGER

Nom Prénom

SALARIÉ

Nom Prénom

ENTITÉ

Centre Service



Tour Europe
33 place des Corolles
TSA 12345
92099 Paris-La-Défense Cedex